

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 15 avril 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire  
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absence :

Madame Manon Lambert, commissaire

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 27.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait du point 1.04 et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Aubry que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-701-1904

CE14-702-1904

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-703-1904

3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019

Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 28 mars 2019 au 11 avril 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

5.01 PROJET NUMÉRO SRIM 02-19-20 – PEINTURE DE L'ÉCOLE SAINT-MÉDARD À WARWICK / SABLAGE ET PEINTURE BEULAC (1995) INC.

CE14-704-1904

Madame Marilou Noreau propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet numéro SRIM 02-19-20 – Peinture de l'école Saint-Médard à l'école Saint-Médard à Warwick,

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Sablage et peinture Beulac (1995) inc. (Document numéro CE14-704-1904)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

5.02 PROJET NUMÉRO 2805 – AGRANDISSEMENT POUR L'AJOUT D'UN GYMNASSE À L'ÉCOLE CENTRALE À SAINT-SAMUEL-DE-HORTON / CONSTRUCTION SIPRO INC.

CE14-705-1904

Monsieur Jacques Daigle propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet numéro 2805 – Agrandissement pour l'ajout d'un gymnase à l'école Centrale à Saint-Samuel-de-Horton,

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction Sipro inc. (Document numéro CE14-705-1904)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

5.03 PROJET NUMÉRO 2989 – RÉNOVATION DES BLOCS SANITAIRES DU CENTRE MONSEIGNEUR-CÔTÉ À VICTORIANVILLE / CONSTRUCTION BERNARD BÉLANGER & FILS INC.

CE14-706-1904

Madame Sylvie Bilodeau propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet numéro 2989 – Rénovation des blocs sanitaires au Centre Monseigneur-Côté à Victoriaville,

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction Bernard Bélanger & fils inc. (Document numéro CE14-706-1904)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

5.04 PROJET NUMÉRO 2992 – RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME À SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA / CONSTRUCTION GNF

CE14-707-1904

Madame Colette Vézina propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet numéro 2992 – Rénovation de l'enveloppe extérieure à l'école Notre-Dame à Saint-Norbert-d'Arthabaska,

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction GNF inc. (Document numéro CE14-707-1904)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

5.05 PROJET NUMÉRO 3003 – RÉFECTION DU PLANCHER DU GYMNASE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ À VICTORIAVILLE / MULTI SPORTS SURFACE

CE14-708-1904

Madame Sylvie Bilodeau propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet numéro 3003 – Réfection du plancher du gymnase à l'école secondaire Le boisé à Victoriaville,

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Multi Sports Surface. (Document numéro CE14-708-1904)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 24-18), MONSIEUR ALAIN TOURIGNY

CE14-709-1904

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à monsieur Alain Tourigny selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
38,75 heures / semaine

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Période d'engagement

À une date à être déterminée avec la direction

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 26-18),  
MONSIEUR LAURENT MARCOTTE

CE14-710-1904

Monsieur Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à monsieur Laurent Marcotte selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
38,75 heures / semaine

Période d'engagement

À une date à être déterminée avec la direction

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 27-18),  
MONSIEUR MAJORIC DAIGLE

CE14-711-1904

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de concierge de nuit, classe I à l'école secondaire Monique-Proulx, soit attribué à monsieur Majoric Daigle selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
38,75 heures / semaine

Période d'engagement

À une date à être déterminée avec la direction

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.04 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR ANDRÉ DUBOIS

CE14-712-1904

ATTENDU que monsieur André Dubois a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que monsieur André Dubois a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'il soit admissible à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2024;

ATTENDU que monsieur André Dubois effectuera 90 % de sa tâche annuelle, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024;

ATTENDU que monsieur André Dubois prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Manon Aubry :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de monsieur André Dubois, opérateur en informatique, classe I au Service des ressources informatiques et matérielles, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.05 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME PAULINE HOULE

CE14-713-1904

Madame Marilou Noreau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Pauline Houle, acheteuse au Service des ressources informatiques et matérielles. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.06 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME JOSÉE LAMONTAGNE

CE14-714-1904

ATTENDU que madame Josée Lamontagne a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Josée Lamontagne a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2024;

ATTENDU que madame Josée Lamontagne effectuera 70,75 % de sa tâche annuelle, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024;

ATTENDU que madame Josée Lamontagne prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024, à 16 heures;

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Sylvie Bilodeau :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francis accepte la demande de retraite progressive de madame Josée Lamontagne, secrétaire d'école à l'école Monseigneur-Milot, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.07 PRÊT DE SERVICE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME CHANTAL POISSON

CE14-715-1904

Monsieur Jacques Daigle propose d'accorder le prêt de service de madame Chantal Poisson, enseignante au primaire à l'école Pie-X, au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME ARLYNE BILODEAU

CE14-716-1904

Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Arlyne Bilodeau, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Sacré-Coeur (Princeville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.09 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME ANDRÉE LECLERC

CE14-717-1904

Madame Marilou Noreau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Andrée Leclerc, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Monseigneur-Grenier. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.10 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME LINDA MAILHOT

CE14-718-1904

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Linda Mailhot, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Saint-David. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-719-1904 6.11 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME LUCIE ALLARD
- Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Lucie Allard, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Sainte-Famille (Victoriaville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-720-1904 6.12 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME MARYSE FECTEAU
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Maryse Fecteau, enseignante en santé (spécialité 19), au Centre de formation professionnelle Vision 20 20. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-721-1904 6.13 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR JEAN-PIERRE POULIOT
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Jean-Pierre Pouliot, enseignant en univers social (champ 17), à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 12 avril 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS
- CE14-722-1904 10.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
- À 19 h 50, monsieur Jacques Daigle propose l'ajournement de la présente réunion du comité exécutif au lundi 29 avril à 19 h.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

---

Paulette S. Rancourt, présidente

---

Michael Provencher, secrétaire général